

## DEC140537INSIS

**Décision portant cessation de fonctions et nomination de Monsieur Jérôme CHEVALIER, directeur de l'unité mixte de recherche UMR5510 intitulée Matériaux : Ingénierie et Science**

### LE PRÉSIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n° DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5510 intitulée Matériaux : Ingénierie et Science et nommant Monsieur Joël COURBON, directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

### DÉCIDE :

#### Article 1<sup>er</sup>

I. Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Joël COURBON, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

II. A compter de cette même date, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Professeur des Universités – INSA Lyon, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le



Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Joël Bertrand



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

**DEC132476dr08**

**Décision portant nomination de M. Nicolas DETTLING, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7311 intitulée « Institut de Chimie Organique et Analytique » - (ICOA).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

**Vu** le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) du CNRS du 15 novembre 2006 ;

**Vu** la décision n° 111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR n°7311 intitulée Institut de Chimie Organique et Analytique (ICOA), dont le directeur est M. Olivier MARTIN ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Nicolas DETTLING, Ingénieur d'Etude de 2<sup>ème</sup> classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7311 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 15 décembre 2013

Pour le président et par délégation,  
Le directeur d'unité  
Olivier MARTIN



Délégation Centre Limousin  
Poitou-Charentes

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3 E Avenue de la Recherche Scientifique  
45071 ORLEANS Cedex 2

T. 02 38 25 52 00  
F. 02 38 69 70 31

**DEC140375dr08**

**Décision portant nomination de Mme Elodie FOURRE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité n°UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers » - IC2MP**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité n°UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers » - IC2MP et nommant Mme Sabine PETIT en qualité de Directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 31 mai 2012;

Sur proposition de la Directrice d'unité, Mme Sabine PETIT, et après validation par l'ingénieur d'hygiène et sécurité de l'établissement hébergeant l'unité en date du 1<sup>er</sup> juin 2012 ;

Considérant que Mme Elodie FOURRE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers les 11-12 juin 2012, 18-25-26 septembre 2012 et 01-02 octobre 2012 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Elodie FOURRE, Chargée de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité n°UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers » - IC2MP à compter du 01/01/2013.

Mme Elodie FOURRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Elodie FOURRE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 13 février 2014

La Directrice d'unité  
Sabine PETIT

Date et visa du président de l'Université de Poitiers  
Yves JEAN

Date et visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC140374dr08**

**Décision portant nomination de Mme Sophie MORISSET aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité n°UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers » - IC2MP**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité n°UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers » - IC2MP et nommant Mme Sabine PETIT en qualité de Directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 31 mai 2012;

Sur proposition de la Directrice d'unité, Mme Sabine PETIT, et après validation par l'ingénieur d'hygiène et sécurité de l'établissement hébergeant l'unité en date du 1<sup>er</sup> juin 2012 ;

Considérant que Mme Sophie MORISSET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers les 11-12 juin 2012, 18-25-26 septembre 2012 et 01-02 octobre 2012 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Sophie MORISSET, Assistante-ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité n°UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers » - IC2MP à compter du 01/01/2013.

Mme Sophie MORISSET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sophie MORISSET est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 13 février 2014

La Directrice d'unité  
Sabine PETIT

Date et visa du président de l'Université de Poitiers  
Yves JEAN

Date et visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC140198dr08**

**Décision portant cessation de fonctions de M. Philippe TEULAT, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122932DR08 du 13 septembre 2012 portant nomination de M. Philippe TEULAT aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Philippe TEULAT, dans l'unité du CNRS n° UMR7327, à compter du 30 juin 2014.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 16 janvier 2014

Le directeur de l'unité  
Bruno SCAILLET

Youssef TOURE  
Président de l'Université d'Orléans

Patrice SOULLIE  
Délégué Régional

**DEC140613dr08**

**Décision portant nomination de M. Emmanuel THETAS, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité USR704 intitulée «Station de Radioastronomie de Nançay» (SRN).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

**Vu** le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) du CNRS du 15 novembre 2006 ;

**Vu** la décision n° 111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité USR704 intitulée « Station de Radioastronomie de Nançay » et nommant M. Gilles THEUREAU aux fonctions de directeur par intérim ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Emmanuel THETAS, Ingénieur d'Etude de 2<sup>ème</sup> classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité USR704 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Nançay, le 17 février 2014

Pour le président et par délégation,  
Le directeur d'unité par intérim  
Gilles THEUREAU



**DEC140560dr08**

**Décision portant nomination de M. Philippe SZEGER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133324INSIS du 10 janvier 2014 nommant M. Yves GERVAIS directeur de l'unité de recherche n°UPR3346 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22 mars 2012 ;

Considérant que M. Philippe SZEGER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers du 15 mai au 28 juin 2002 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Philippe SZEGER, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. Philippe SZEGER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Philippe SZEGER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2014

Le directeur de l'unité  
Yves GERVAIS

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC140559dr08**

**Décision portant nomination de M. Cyril ROMESTANT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133324INSIS du 10 janvier 2014 nommant M. Yves GERVAIS directeur de l'unité de recherche n°UPR3346 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22 mars 2012 ;

Considérant que M. Cyril ROMESTANT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers du 12 novembre au 10 décembre 2008 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Cyril ROMESTANT, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. Cyril ROMESTANT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Cyril ROMESTANT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2014

Le directeur de l'unité  
Yves GERVAIS

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC140558dr08**

**Décision portant nomination de M. Patrick LAURENT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133324INSIS du 10 janvier 2014 nommant M. Yves GERVAIS directeur de l'unité de recherche n°UPR3346 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22 mars 2012 ;

Considérant que M. Patrick LAURENT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Centre Poitou-Charentes et l'Université de Poitiers du 25 septembre au 16 octobre 2007

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Patrick LAURENT, Assistant-Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. Patrick LAURENT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Patrick LAURENT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2014

Le directeur de l'unité  
Yves GERVAIS

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC140557dr08**

**Décision portant nomination de Mme Hélène GRASSIN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133324INSIS du 10 janvier 2014 nommant M. Yves GERVAIS directeur de l'unité de recherche n°UPR3346 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22 mars 2012 ;

Considérant que Mme Hélène GRASSIN a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par l'Université de Poitiers du 12 novembre au 10 décembre 2008 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Hélène GRASSIN, Assistante-Ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Mme Hélène GRASSIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Hélène GRASSIN est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2014

Le directeur de l'unité  
Yves GERVAIS

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC140556dr08**

**Décision portant nomination de M. Jean-Pierre GAZEAU aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133324INSIS du 10 janvier 2014 nommant M. Yves GERVAIS directeur de l'unité de recherche n°UPR3346 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22 mars 2012 ;

Considérant que M. Jean-Pierre GAZEAU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Centre Poitou-Charentes et l'Université de Poitiers du 25 septembre au 16 octobre 2007

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Jean-Pierre GAZEAU, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. Jean-Pierre GAZEAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Pierre GAZEAU est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2014

Le directeur de l'unité  
Yves GERVAIS

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC140555dr08**

**Décision portant nomination de Mme Carine FOURMENT CAZENAVE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée Institut P<sup>1</sup> : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133324INSIS du 10 janvier 2014 nommant M. Yves GERVAIS directeur de l'unité de recherche n°UPR3346 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22 mars 2012 ;

Considérant que Mme Carine FOURMENT CAZENAVE a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par le CNRS – Délégation Ile-de-France Sud du 19 octobre au 25 novembre 2011 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Carine FOURMENT CAZENAVE, Ingénieure d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Mme Carine FOURMENT CAZENAVE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Carine FOURMENT CAZENAVE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2014

Le directeur de l'unité  
Yves GERVAIS

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC140554dr08**

**Décision portant nomination de M. Michel DROUET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133324INSIS du 10 janvier 2014 nommant M. Yves GERVAIS directeur de l'unité de recherche n°UPR3346 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22 mars 2012 ;

Considérant que M. Michel DROUET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers du 15 mai au 28 juin 2002 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Michel DROUET, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. Michel DROUET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Michel DROUET est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2014

Le directeur de l'unité  
Yves GERVAIS

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC140553dr08**

**Décision portant nomination de M. Bastien BOUST aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133324INSIS du 10 janvier 2014 nommant M. Yves GERVAIS directeur de l'unité de recherche n°UPR3346 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22 mars 2012 ;

Considérant que M. Bastien BOUST a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Centre Poitou-Charentes et l'Université de Poitiers du 25 septembre au 16 octobre 2007

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Bastien BOUST, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. Bastien BOUST exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Bastien BOUST est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2014

Le directeur de l'unité  
Yves GERVAIS

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE



**DEC140552dr08**

**Décision portant nomination de M. Romain BELLANGER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133324INSIS du 10 janvier 2014 nommant M. Yves GERVAIS directeur de l'unité de recherche n°UPR3346 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 06 décembre 2012 ;

Considérant que M. Romain BELLANGER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers du 11 juin au 02 octobre 2012 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Romain BELLANGER, Ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. Romain BELLANGER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Romain BELLANGER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2014

Le directeur de l'unité  
Yves GERVAIS

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE